



8 avril 2023

Publication n°17

Durham-Sud

Des nouvelles de votre Conseil...

Travaux publics



Entretien des chemins

Un contrat a été octroyé à la firme Myrroy pour le balayage et le ramassage des abrasifs épandus cet hiver. Ceux-ci sont récupérés par la municipalité pour réutilisation.

L'entreprise Excavation L.G. inc. a été retenue pour le nivelage des chemins de gravier qui aura lieu au courant des prochaines semaines.

Le débroussaillage des fossés a quant à lui été confié à Entreprise R.M. qui, à l'aide d'un mât télescopique, fauchera la végétation au fond des fossés.

Agriculture et Plan d'urbanisme



Installation de maisons mobiles

Par souci d'aménagement harmonieux de notre territoire, le règlement de zonage sera modifié par le règlement 297 pour permettre l'implantation de nouvelles maisons mobiles uniquement dans la zone ID-44 (un îlot déstructuré situé à l'intersection du chemin Lisgar et du 8^e rang Ouest).

Une assemblée publique de consultation concernant ce projet de règlement 297 aura lieu le 1^{er} mai à 18h30.

Les citoyens sont invités à consulter l'avis public sur le site de la municipalité.

Finances et Administration



Embauches

À la suite du départ de Marilyn Talbot, le poste de greffière-trésorière adjointe est dorénavant occupé par Mme **Vicki Turgeon** qui possède une très bonne expérience de l'administration municipale.

Un nouveau responsable des travaux publics a également été embauché. Il s'agit de **Mark Cross** qui vient occuper le siège auparavant occupé par Daniel Lippé.

Sécurité publique



Appels d'urgence

La municipalité renouvelle son contrat avec l'entreprise CAUCA (centre d'appel d'urgence) qui gère notamment la répartition des appels placés au 9-1-1.

Rappels

- Le 911 doit être composé uniquement dans les cas de vol, accident, personne en détresse ou incendie.
- Dans le but d'accélérer les interventions par les services d'urgence, les propriétaires d'immeubles doivent s'assurer que le numéro civique soit clairement visible de la rue (chiffres contrastés et hauteur de 9cm (3½ pouces)).

Saviez-vous que ?



Semaine de l'action bénévole - 16 au 22 avril

Bien que les bénévoles soient en action tout au long de l'année, la municipalité tient à profiter de cette semaine pour souligner leur contribution essentielle au dynamisme et à l'équilibre de notre communauté.

Avril - Mois de l'autisme

Au Québec, le taux de prévalence de l'autisme est en constante augmentation. Il est estimé à environ 1,5%. Avec près de 17000 Québécois âgés de 1 à 17 ans vivant avec un diagnostic d'autisme, il s'agit du problème de santé le plus recensé en milieu scolaire. Durham-Sud désire exprimer son soutien à ce défi de santé publique.



8 avril 2023

Publication n°17

Des nouvelles de votre Conseil.

Aménagement du territoire



Règlement relatif à la démolition d'immeubles

À la demande du gouvernement du Québec, les municipalités doivent adopter un règlement encadrant la démolition d'immeubles, qu'ils soient considérés ou non comme patrimoniaux.

Durham-Sud a donc récemment adopté le règlement 296 qu'on peut consulter sur le site de la municipalité. Il est à préciser que le but de ce règlement n'est pas de permettre à la municipalité d'imposer une démolition mais plutôt d'encadrer une démolition souhaitée par un propriétaire.

Les immeubles de Durham-Sud identifiés comme patrimoniaux par la MRC sont présentés à l'annexe A du règlement qui peut être consulté sur le site de la municipalité.

Hygiène du milieu



Ménage du printemps et indésirables

Le ménage du printemps génère souvent son lot de rebuts tels une table en excès, un vieux système de son, des tuyaux métalliques, les planches d'un balcon défectueux ou encore un vieux matelas qui traîne au sous-sol.

Fiers de leurs bonnes habitudes, les Durhamiens sont encore une fois invités à utiliser les moyens écologiques mis à leur disposition pour se débarrasser de toutes ces matières, du 12 au 22 mai.

Les dates et consignes ont été distribuées par la poste. On peut également consulter le site de la municipalité.

Sécurité publique



Colportage: appel à la vigilance

Des citoyens de Durham-Sud ainsi que la Sûreté du Québec ont récemment observé une recrudescence de colportage illégal dans notre village.

Pour effectuer légalement du colportage à Durham-Sud, un permis est requis en vertu du règlement municipal 277. Une demande doit être faite à la municipalité.

Pour aider les citoyens à faire preuve de la plus grande prudence, la SQ a émis un communiqué de presse présentant les conseils de prévention en liant avec la vente itinérante (disponible sur le site de la municipalité).

Citoyens et Communications



Planification stratégique

Les élus de Durham-Sud suivront prochainement une formation sur la planification stratégique, offerte par la FQM. Cette démarche vise à établir une vision de développement du territoire, de définir les orientations et de prioriser les projets à entreprendre au cours des prochaines années. Bien sûr, les citoyens seront éventuellement appelés à contribuer à ce processus.

Ce mécanisme aura comme objectif d'aborder des enjeux tels le vieillissement de la population, le renforcement du sentiment d'appartenance, la revitalisation commerciale ou encore l'amélioration de la mobilité.

Citoyens et Communications



Distribution d'arbres

C'est le samedi 20 mai prochain qu'aura lieu la traditionnelle distribution de petits arbres fournis par le ministère des Ressources naturelles et des forêts. *Informations à venir.*

Faites vos suggestions

Vous avez des idées liées par exemple aux loisirs, à la sécurité routière, au logement, au transport, à l'environnement ou à l'agriculture. La municipalité veut les connaître. Une boîte les attend à côté du guichet automatique.

